

PluriCité

Le bimestre de Carrefour des Cultures

Mars-Avril 2014 / Num 12

Spécial 50 ans de l'immigration marocaine & turque

*Carrefour des Cultures
10 ans
de réflexions et d'actions*

ÉDITO

PLURICITÉ - Numéro 12 - Spécial 50 ans de l'immigration marocaine - gratuit
Administration et rédaction : Carrefour des Cultures, Avenue Cardinal Mercier 40 - B5000 Namur
081.41.27.51 - info@carrefourdescultures.org - www.carrefourdescultures.org
Couverture et illustrations : Jamila Al Badaoui
Rédaction : Khaïl Nejjar, Olivia Meunier, Coline Leclercq
Graphisme : François Lemaire

La Belgique fête l'immigration et célèbre le cinquantième anniversaire de la présence de ses communautés turque et marocaine. Les dates du 17 février et du 16 juillet 1964 constituent le point de départ de cette immigration choisie. S'il faut se réjouir de cette parenthèse festive proposée par les décideurs, celle-ci ne doit pas se transformer en parades et défilés narratifs, mais plutôt servir d'accroche à une réflexion citoyenne capable de lire, sans complexe, et avec courage, les développements de cette immigration dans le temps et dans l'espace et de penser sa projection dans le miroir du futur.

Cette immigration, avant de se rider, a engendré des enfants nés immigrés, qui à leur tour ont donné naissance à des descendants qui peinent ou qui jouissent de cette appellation d'origine. Cette immigration a aussi vu se développer plusieurs concepts d'intégration, se mettre en œuvre différentes politiques y afférentes, paraître des dispositions légales et décrétales traitant de son sort, sans pouvoir dire mot. Mineure et sans capacité d'agir, cette immigration, dès les premiers coups de vents de la crise, a subi l'exclusion, le rejet et toute marque de discrimination. Cette immigration a aussi été le témoin muet de plusieurs péripéties, qui ont déteint largement sur la vie sociale, économique, politique et culturelle de la Belgique : les tensions communautaires, les crises gouvernementales, l'évolution de l'espace européen, les dépressions économiques et les marasmes financiers... Dans ces circonstances, et parce que sa citoyenneté est peu acceptée, cette immigration s'est auto-marginalisée ou, plus encore, autocensurée en plaidant la passivité du silence.

Notre conviction est que certains changements de vision, de politique et de fonctionnement sont nécessaires. Malgré une évolution notable dans la recherche de réponses aux enjeux de l'immigration et de la citoyenneté plurielle, d'importantes insuffisances se font encore sentir. Nous pointerons ici, en particulier, le manque de réelle vision sociétale, qui se traduit par une tendance à se concentrer davantage sur la gestion des problèmes que sur la poursuite d'une cohérence d'ensemble, permise par une lecture globale, approfondie et critique. Ainsi, selon nous, la Belgique gère trop souvent le conjoncturel en faisant fi du structurel.

Le monde d'aujourd'hui bouge, les peuples s'expriment, la gouvernance s'interroge. Multiplions ces espaces, pour offrir à toutes les expressions et interrogations l'opportunité de se croiser et de se féconder. Et que la mobilité des hommes et des femmes soit un choix délibéré, conforté par des politiques qui ne voient dans les frontières qu'un simple tracé, afin que soit vivifiée une citoyenneté œuvrant pour le bien-être des êtres humains dans toute leur diversité et par-delà les contrées. Ce numéro spécial de PluriCité, dédié à cette parenthèse festive de l'immigration turque et marocaine, confirme notre souhait le plus pressant de contribuer à l'activation de ces espaces favorisant les créativité et les mouvances de l'intelligence collective.

Bon anniversaire.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Edito | 2 |
| Avant-propos | 4 |
| LE DOSSIER | 5 |
| <i>50 ans d'immigration marocaine et turque en Belgique</i> | |
| En guise d'introduction... | 6 |
| Repenser l'intégration | 8 |
| Questions d'identité | 11 |
| La diversité dans l'espace public | 13 |
| Le croissant de lune dans le ciel belge | 17 |
| L'école pour tous. Une école pour chacun | 20 |
| Médias belges, communautaires ou étrangers : quel miroir pour les populations immigrées ? | 23 |
| Les contours de la communauté | 26 |
| Phénomènes (inter)générationnels | 28 |
| Pleure, ô pays bien aimé | 31 |
| De l'accueil aux politiques d'accueil | 34 |
| Et dans 50 ans ? | 37 |
| Agenda des événements consacrés au cinquantenaire de l'immigration turque et marocaine | 38 |
| RETROSPECTIVE | 41 |
| <i>10 ans de Carrefour des Cultures, une contribution et une manière de voir</i> | |

AVANT-PROPOS

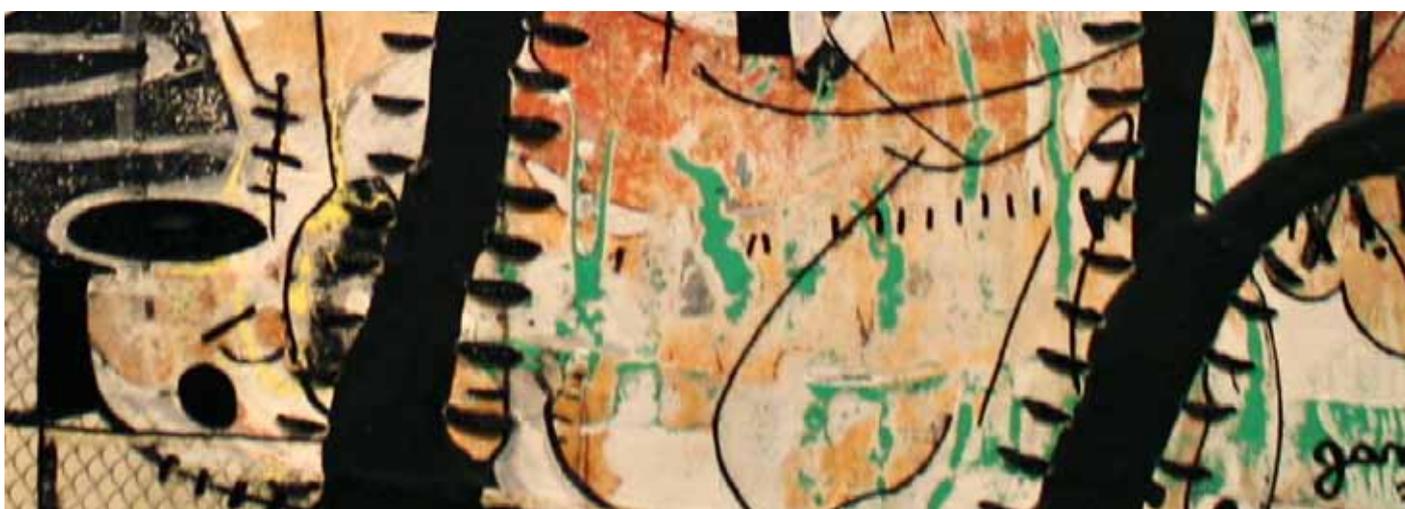
Les pages qui suivent sont le résultat de nombreuses heures d'interview autour de la thématique des 50 ans de l'immigration turque et marocaine. Nous avons rencontré pas moins de seize personnes concernées, migrantes ou non, témoignant de leur vécu ou d'une expertise sur la question. Afin de faciliter la lecture de ces nombreux points de vue, nous avons choisi de les rassembler et de les confronter en onze chapitres, correspondant aux grandes thématiques se détachant de nos échanges. Ainsi, cette première partie de PluriCité s'apparente à une sorte de grande discussion autour de la table, composée d'élans et de motivations variés, parfois opposés. Nous avons tenté de rendre compte, de la façon la plus fidèle possible, de ce riche débat.

Dans un deuxième temps, nous vous proposons un calendrier des événements liés à cet anniversaire du demi-siècle des accords bilatéraux entre la Belgique, d'une part, et la Turquie et le Maroc, d'autre part. Cet agenda ne peut prétendre à l'exhaustivité, mais il offre déjà un panorama intéressant sur les initiatives en place en Wallonie et à Bruxelles, dès avril.

Enfin, ce PluriCité représente aussi l'occasion pour nous de célébrer un autre anniversaire, plus modeste : celui de notre association, Carrefour des Cultures, qui fête cette année ses 10 ans. Nous vous invitons donc à (re)découvrir notre contribution dans l'espace associatif namurois et, plus largement Belge-francophone, à travers une brève rétrospective faisant la lumière sur nos grands axes de travail.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

LE DOSSIER



50 ANS D'IMMIGRATION MAROCAINE ET TURQUE EN BELGIQUE

EN GUISE D'INTRODUCTION...



Extrait de l'intervention de Guy Fays, secrétaire régional de la FGTB Namur, le 17 février 2014 au cinéma Forum pour le lancement de Cinémas des Cultures spécial 50 ans de l'immigration turque et marocaine.



Cet anniversaire survient à un moment ambigu. On voudrait le voir comme une célébration, mais l'actualité récente ne nous invite pas à la fête. Ce devrait être un moment convivial et festif, ce devrait être l'occasion de saluer le labeur accompli par les travailleurs de l'immigration, qui ont favorisé le développement économique de nos régions. Mais il nous faut constater, en ce jour anniversaire du demi-siècle de l'immigration, que nous ne sommes pas en train de mener une réflexion sur les flux migratoires, mais que nous pensons exclusivement en terme d'immigration et mettons en place des politiques de repli. Je pense à Maggie de Block qui a encore serré les verrous et développe des politiques sécuritaires, en surfant sur une opinion publique conditionnée à la peur de l'étranger. Je pense précisément aux dizaines d'Afghans qui ont été déboutés dans leur demande d'asile en décembre dernier. On veut faire de nos pays des citadelles protégées de toute « invasion » extérieure. On entretient l'illusion que les flux migratoires sont abondants et unidirectionnels, et qu'ils prennent pour cible l'Europe. Or, il est toujours pertinent de rappeler qu'en réalité, nos pays n'absorbent qu'une très faible quantité des flux migratoires. Ceux-ci se déploient dans leur très grande majorité au sein-même des pays du Tiers-Monde, à cause de la sécheresse, de la famine, des inondations massives, des guerres civiles, ethniques ou religieuses.

suite

Nous agissons à l'image de l'Europe et l'Europe agit à notre image. La Suisse vient encore de nous tendre un miroir, de nous renvoyer à nos contradictions, en votant contre l' « immigration de masse » au referendum du 9 février, visant notamment les ressortissants de l'Union Européenne. On observe d'ailleurs que l'immigration intra-européenne est posée de plus en plus comme un problème. En période de crise économique et sociale, la peur de l'étranger « qui vient nous voler notre pain » revient au galop. On procède alors à une immigration choisie. Mais « choisie », l'immigration l'était déjà en 1964, au moment des accords bilatéraux entre la Belgique, d'une part, et la Turquie et le Maroc, d'autre part. On voulait à l'époque renforcer un secteur économique, à des postes que les Belges ne voulaient pas occuper. C'était une immigration choisie qui ne disait pas son nom.

Ce que je souhaite personnellement pour l'avenir, c'est qu'on veille de manière prioritaire à ce que chacun puisse vivre dignement dans son propre pays. On parle de libre-circulation, mais en fait les gens ne sont pas libres de circuler, ils y sont contraints pour des raisons économiques. La plupart d'entre eux ne partent pas de gaieté de cœur. Je suis un syndicaliste, un internationaliste. Ma vision de la relation entre les peuples passe d'abord par l'idée que ceux-ci sont tous impliqués dans un système économique capitaliste qui vise leur exploitation. On a un peu amélioré statistiquement le taux de pauvreté dans le monde, mais on a creusé l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Nos économies se font au détriment des économies locales : nos matières excédentaires au Nord sont revendues sur le marché africain à un prix inférieur à celui de la production locale. Cela renforce le sentiment qu'il n'y a plus de solution pour continuer à vivre dans son propre pays. Je pense donc que notre principale préoccupation doit se cristalliser au niveau d'une meilleure coopération internationale. Pas une coopération au développement ; une coopération entre partenaires.

REPENSER L'INTÉGRATION

« C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer »

Amin Maalouf

Il y a 50 ans, l'immigration était appréhendée comme un phénomène conjoncturel et temporaire, et non comme structurel et permanent. A cette époque, on ne « pensait » pas l'intégration. Ce n'est que dans les années 1980 que ces thèmes ont commencé à faire l'objet de débats politiques. Sont apparus alors deux grands modèles d'intégration : l'anglo-saxon et le latin. Le modèle anglo-saxon mise sur la reconnaissance des différentes communautés et de leurs droits, instituant ainsi une sphère publique mul-

ticulturelle où l'on vit davantage « côte à côte » qu' « ensemble ». Selon le modèle latin – français, plus précisément - la présence des étrangers est intégrée selon les valeurs de la République et de la laïcité, privilégiant ainsi l'égalité entre tous les citoyens, au détriment de la diversité. En Belgique, la Wallonie et Bruxelles sont toujours à la recherche d'un modèle qui leur est propre, entretenant une ambiguïté sémantique autour du concept d'intégration.



Hasibe Sevik

témoigne de sa vision de l'intégration, qu'elle oppose à l'assimilation. Hasibe est née en Belgique, à Bruxelles, de parents turcs. Elle a fait ses études secondaires et supérieures en Turquie, à Istanbul, avant de revenir s'établir ici. Elle est mariée, a deux enfants et travaille dans le secteur associatif.



J'aime bien le concept d'intégration, contrairement à celui d'assimilation car il induit l'idée d'une société uniforme. Je trouve que la quatrième génération est un peu à cheval sur les deux concepts, je crains un peu qu'elle ne perde ses racines. J'ai deux filles, une de 13 ans et une de 9 ans, et je m'inquiète du fait qu'elles oublient leur culture, leurs traditions. Ma fille aînée est totalement intégrée, mon mari et moi la laissons sortir au cinéma avec ses amis en journée. Mais je me demande jusqu'où iront ses demandes en grandissant. Dans trois ou quatre ans, je verrai d'après son attitude si elle est assimilée ou intégrée. J'essaie de discuter avec elle, de lui faire comprendre qu'on n'est pas obligé, par amitié, de se fondre dans le groupe, qu'on peut garder ses particularités et privilégier l'échange.

Jamila Al Badaoui

rejette le concept d'intégration qu'elle juge galvaudé. Elle note que ce mot est essentiellement utilisé sous la forme de reproches adressés aux personnes « non intégrées ». Les parents de Jamila ont émigré du Maroc séparément, à des époques différentes : son père n'était qu'un enfant lorsqu'il est arrivé en Belgique, tandis que sa mère était adulte. Jamila exerce le métier d'artiste-peintre et vit en région bruxelloise.



Intégration. Ce mot ne veut rien dire. Moi je pense qu'une personne d'origine étrangère doit rester intègre avec elle-même, tout en ne dépassant pas la limite du respect de l'autre. Il faut trouver l'équilibre, faire preuve de bon sens. Quand on parle d'intégration, on stigmatise, on reproche, on amène l'idée qu'il faut se faire accepter. On vous demande de remplir un rôle préconçu. Et quand vous voyez certaines personnes dites intégrées, elles usent parfois du mimétisme et ne sont pas acceptées pour autant. On peut interpréter ce mot de plusieurs manières, mais pour moi, dans le discours de ceux qui l'emploient, ça signifie « assimilation », ni plus ni moins. Ce que je trouve beau a contrario, c'est la reconnaissance de l'autre dans sa différence. Une société réellement ouverte intègre tout le monde, voilé ou pas, par exemple. Certains pays comme Singapour appliquent très bien ce principe ; bouddhistes, musulmans, chrétiens y vivent en harmonie, dans le respect. Toutes les fêtes religieuses sont des fêtes nationales. Je pense, en définitive, que c'est dommage de devoir cacher ses convictions.



Henri Goldman

estime que cela n'a pas beaucoup de sens de parler d' « intégration », surtout quand il s'agit de personnes nées ici. Henri est rédacteur en chef des revues « Politique » et « MIGmac ». Il est un commentateur très écouté de la vie politique belge et internationale.



Selon l'idéologie populiste, "quand on vient ici, on s'adapte". Or, dans l'histoire, ça ne s'est jamais passé comme ça. En réalité, chaque groupe de population – celui qui est déjà là et celui qui arrive – est transformé au contact de l'autre, et c'est très bien ainsi. L'intégration – je n'aime vraiment pas ce mot qu'on met à toutes les sauces – est toujours un processus à double sens : des personnes vers la société et inversement. Ce processus ne s'arrête jamais, car il faut sans arrêt resserrer les liens sociaux que les difficultés de tous genres distendent. Et ceci concerne tout le monde, pas seulement les immigrés ou leurs descendants.

CE QU'ILS EN PENSENT...



On utilise ce terme pour rejeter la faute sur l'autre et camoufler les failles du système socio-économique ou du système scolaire, qui est fortement élitiste.

Driss El Korchi



Le discours du type « Oublie-toi et deviens moi » ne plait pas à beaucoup. Les gens veulent rester libres.

Larbi Khetouta



L'intégration doit se faire dans les deux sens. C'est un processus dynamique.

Younous Lamghari



C'est un terme caduc. Le Belgo-Belge qui ne trouve pas de travail, est-ce qu'il est intégré ? Il faut parler de citoyenneté aujourd'hui, plus d'intégration.

Najib Ghallale



J'ai toujours eu du mal à comprendre ce mot, à le vivre. Qu'est-ce que l'autre attend de moi ? Pour moi, l'intégration, c'est respecter la culture du peuple qui vivait ici avant mon arrivée, sans tomber dans l'assimilation.

Khalid Bouhjar

QUESTIONS D'IDENTITÉ

« *L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes, elle se construit et se transforme tout au long de l'existence* »

Amin Maalouf

À l'heure du bilan, plusieurs questions se posent et s'entrecroisent : comment les personnes issues de l'immigration estiment-elles avoir construit leur identité, comment les communautés turque et marocaine sont-elles parvenues à intégrer la multitude d'identités singulières qui les composent, et comment l'identité belge s'est-elle nourrie de l'interaction avec ces personnes, de manière à s'en trouver modifiée ? Comme le dit Amin

Maalouf, l'identité n'est pas figée, elle se transforme au fil des rencontres. On ne peut ramener l'identité turque ou marocaine à une seule constante ; les identités culturelles sont multiples. L'identité appartient à l'intime et sa force se déploie lorsqu'elle s'ouvre aux autres pour élaborer ensemble une coexistence. L'humain a la fâcheuse tendance à survaloriser l'origine par rapport à l'identité. Il faut savoir se débarrasser de ces réflexes inutiles et cultiver notre curiosité.



Younous Lamghari

analyse le processus de construction identitaire lorsqu'on provient d'un pays et que l'on vit dans un autre. Younous a lui-même émigré du Maroc voici dix ans pour s'installer en Belgique. Il est aujourd'hui chercheur au GERME (Groupe d'Etudes sur les Relations ethniques, les Migrations et l'Égalité) à l'Université Libre de Bruxelles.

« Pour moi, c'est difficile de me définir exclusivement en tant que Belge ou Marocain. Je pense que trois scénarios sont possibles pour quelqu'un qui naît ou grandit à cheval sur deux cultures. Il y a d'abord le scénario communautaire : la personne rejette le système socioculturel belge et se construit uniquement comme musulman ou Marocain. Ensuite, il y a le scénario opposé, qui s'apparente à une assimilation complète. Le stigmatisé est alors souvent intériorisé et projeté sur les autres Marocains. Le dernier scénario est celui qui se présente le plus souvent, je pense : il s'agit d'un bricolage identitaire. En fonction de la situation, on active certains référents issus de l'un ou l'autre système culturel. On est alors un « interculturel », on se construit entre deux cultures et l'identité qui en découle n'est pas figée. Personnellement, je ne suis pas le même que lorsque je suis arrivé en Belgique.

Sebahat Dersan

constate le systématisme avec lequel les Belges de souche renvoient les autres Belges à leur origine, même inconsciemment. Sebahat avait quatre ans lorsque sa famille est arrivée à Namur. D'origine macédonienne, ses parents avaient une première fois immigré en Turquie. Aujourd'hui médecin, Sebahat reçoit ses patients à Jambes.



Je n'ai jamais subi de franche discrimination. Il faut dire que, d'apparence, je ne suis pas typée, je suis blanche. Et puis je suis médecin, ça joue aussi. Mais malgré ça, on me demande presque systématiquement d'où vient mon nom ; ce que je peux comprendre, car je le fais aussi avec mes patients. Ou alors on me dit « vous n'êtes pas comme les autres Turcs », ce qui est plutôt vexant pour « les autres ». Quoi qu'il en soit, c'est savoir où on se situe qui est difficile... Je suis respectée, mais ce n'est pas pour autant que j'ai des tas d'amis belges... Ni même qu'on me souhaite « bonne fête » lors de la fête du mouton ou de la fin du Ramadan. Pourtant moi, je souhaite « joyeux Noël » à mes amis belges. Je ne dis pas que c'est par méchanceté de leur part, mais ils n'y pensent pas, alors que ça fait plaisir d'être reconnu dans sa diversité. Les gens ne retiennent que l'aspect négatif des choses : les forums des médias sont remplis de commentaires racistes et, si vous commettez la moindre délinquance, on vous renvoie immédiatement à votre origine, pas à votre nationalité. On vous rappelle très vite que vous êtes étranger. J'en conclus que malgré tous nos efforts, on n'est pas Belge. Et on n'est plus Turc non plus.

CE QU'ILS EN PENSENT...



Selon les périodes de ma vie, j'ai eu plutôt des amis Marocains et musulmans, ou plutôt un cercle d'amis mixte, comme c'est le cas maintenant. On évolue, on change. J'ai eu, par le passé, un côté plus « communautaire », dont m'a sorti la spiritualité.

Khalid Bouhjar



Je me sens plus Bruxelloise et Schaerbeekoise qu'autre chose.

Mahinur Ozdemir



La construction identitaire est conditionnée par le regard qu'on sent posé sur soi. En Turquie, nous sommes perçus comme des « exilés », des « déracinés ». En Belgique, on nous renvoie à notre « turcité ». Ce regard nous accompagne toute notre vie, dès l'école primaire.

Mehmet A. Saygin

LA DIVERSITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

« Les composantes de la société ne sont pas les êtres humains, mais les relations qui existent entre eux »

Arnold Toynee

Construire ensemble un imaginaire collectif nécessite la participation citoyenne des femmes et des hommes, en valorisant la diversité de leurs approches, sans se soucier de leur appartenance idéologique ou sociale, et encore moins de leur origine. Un long chemin a déjà été parcouru en la matière, mais il reste beaucoup à faire pour que la nationalité ne soit plus une condition à la citoyenneté, autrement dit, pour que chacun accède au droit de vote.

Il faut mettre le doigt sur toutes les discriminations et aider les minorités à s'appropriier l'espace public. Mais l'effort ne doit pas être fourni à sens unique, il doit être bijectif. Il en va aussi de la responsabilité des personnes issues de l'immigration de se décomplexer, de marquer leur intérêt pour la chose publique et d'être actrices de notre intelligence collective. Un projet de société égalitaire se construit ensemble.



Rahmi Gursever

juge insuffisante la représentation des Turcs dans la sphère associative à Namur et plaide pour un plus grand investissement des jeunes issus de cette communauté. Rahmi travaille comme médiateur interculturel au CAI (Centre d'Action Interculturelle), pour lequel il est détaché à Sambreville dans une cellule d'insertion sociale et socio-professionnelle.



Pour moi, les jeunes ne prennent pas suffisamment leur place dans les mouvements associatifs. C'est dommage, car la communauté turque a un potentiel énorme. Beaucoup de Turcs ont fait des études supérieures. Le système rend parfois nos jeunes plus individualistes, moins collectifs. C'est un constat général. Il y a peut-être la crainte aussi chez eux d'agir dans un sens qui ne plaise pas à la première génération. A Namur, on compte deux associations turques : le Centre Culturel Turc et Musulman de Namur et un club-café communautaire, qui permet aux Turcs de se réunir en toute convivialité, mais ça ne va pas au-delà. Or, les jeunes ont un rôle à jouer au niveau sociétal, ils doivent reprendre le flambeau de l'associatif turcophone, se faire les porte-paroles des revendications de la communauté turque auprès du politique. Le tissu associatif manque de couleurs, en tout cas ici, à Namur ; à Bruxelles, c'est différent.

Najib Ghallale

est optimiste par rapport à la présence des Marocains dans différents secteurs en Belgique. En tant que directeur de l'Espace Magh à Bruxelles, il souligne aussi que les Marocains s'investissent dans un associatif « ouvert », et non communautariste.



Le représentation des Marocains dans les différentes sphères de la société belge n'est pas suffisante, mais elle est en bonne voie. En comparaison avec la France, la Belgique est parvenue à relever ce défi : le Parlement belge représente une certaine diversité, alors qu'en France les seules mandataires d'origine étrangère sont des pantins, placés là pour faire illusion. C'est un phénomène récent et il faut encore se donner du temps pour le laisser prendre l'ampleur qu'il mérite. Par exemple, en mars, on organise une table ronde avec la RTBF sur les médias et la diversité, car la représentation des étrangers dans les grilles de programmation n'est pas encore suffisante, mais la réflexion est en cours et c'est bon signe. Aujourd'hui, vous pouvez trouver des personnes d'origine marocaine occupant des postes importants dans le secteur de l'entreprise. A Bruxelles, les Marocains sont présents dans le secteur associatif, ils ont compris qu'ils pouvaient s'émanciper par ce biais. Mais je dirais qu'au contraire des Turcs, ils s'investissent très peu dans des associations communautaristes. Les projets portés par les Marocains s'adressent à tous les citoyens.



Jamila Al Badaoui

juge qu'il existe un certain équilibre culturel dans un grand nombre de sphères de la société, mais pointe tout de même du doigt le peu de femmes issues de l'immigration qui s'investissent dans l'art et notamment les arts plastiques, son domaine.



Beaucoup de gens issus de l'immigration, et notamment des femmes, occupent des postes importants, dans les ministères, dans les grandes entreprises, dans le milieu académique. Nous avons eu récemment un bel exemple de réussite avec la Ministre de la Culture Fadila Laanan qui s'est vu décerner la légion d'honneur française, à Bruxelles. Dans l'art, je pense que les femmes d'origine turque ou marocaine sont bien représentées dans la musique, mais peu dans les arts plastiques. Ce n'est pas faute d'y avoir accès, contrairement au Maroc où ces études sont élitistes, c'est juste une question de choix. On continue à privilégier les métiers « sûrs », comme avocat ou médecin, plutôt que les métiers de l'art. Les parents encouragent leurs enfants à poser des choix cartésiens pour leur avenir.

Khadija El Hajjaji

se réjouit de la représentation des Marocains au Parlement bruxellois, mais redoute que certains parlementaires ne s'intéressent qu'à leur communauté. Elle pense aussi que les femmes, au contraire des hommes, agissent davantage dans le sens du bien commun. Khadija est juriste de formation et chef de cabinet de la présidente du Parlement bruxellois.



La composition du Parlement bruxellois reflète la population bruxelloise, c'est ce qui compte. Etant donné que beaucoup de Marocains vivent à Bruxelles, il y en a aussi beaucoup au Parlement. Maintenant, je pense qu'il faut s'interroger sur le travail qu'ils accomplissent. Car faire de la politique, c'est représenter tout le monde, pas seulement sa communauté. Or, beaucoup de parlementaires ont fait campagne sur des thématiques communautaires et ont bénéficié d'un vote, lui aussi, communautaire. Pour moi, cela témoigne d'un manque de conscience politique, d'un manque de formation et de compétences. Quant aux femmes marocaines, je pense que leur rapport au pouvoir est différent. Elles portent souvent des valeurs soutenues par un grand nombre de personnes et vont à la rencontre des autres ; l'humain est au centre de leurs préoccupations.



Hasibe Sevik

analyse l'évolution de la mentalité de la femme turque, soulignant sa volonté d'émancipation à l'heure actuelle et son implication grandissante dans la vie sociale.



Traditionnellement, les femmes turques ont peur du regard des autres, elles sont effacées. On n'ose pas revendiquer, exprimer des requêtes. On va par exemple difficilement affronter un enseignant dont on n'apprécie pas les méthodes. Cela tient en partie du fait qu'on connaît mal nos droits mais, même quand on les connaît, on ne les défend pas. Aujourd'hui, cette tendance est en train de changer : on commence à sortir de l'ombre, à s'émanciper. Les belles-filles osent par exemple mettre des limites à leur belle-famille, en considérant qu'elles sont mariées à un homme, pas à toute la famille. Il y a aussi des hommes qui revendiquent les droits des femmes, on pense désormais en terme d'égalité. Grâce à cela, on voit des femmes turques s'investir en politique, comme Mahinur Ozdemir, ou dans les médias belges. C'est positif.

CE QU'ILS EN PENSENT...



▶ *Plus on monte dans la pyramide hiérarchique et moins on trouve d'immigrés ou de personnes d'origine immigrée ; il existe ce qu'on appelle un plafond de verre. Je ne pense pas qu'il faille parler de racisme pur, mais plutôt de racisme structurel : la façon dont le système est structuré génère une reproduction sociale de l'élite qui est traditionnellement belgo-belge.*

Younous Lamghari



▶ *Les filles de ma génération qui étudiaient étaient minoritaires. Elles faisaient la couture ou la coiffure. Moi, j'ai eu la chance d'avoir un père très ouvert d'esprit et conscient de l'importance des études, à une époque précoce.*

Sebahat Dersan

LE CROISSANT DE LUNE DANS LE CIEL BELGE

« *La liberté n'est rien si elle ne respire pas dans le corps et l'esprit de l'homme, de tous les hommes, sans distinction ethnique, religieuse ou géographique* »

Tahar Ben Jelloun

Le culte constitue l'une des pierres angulaires de la problématique de l'intégration. Il est intéressant de noter que, lorsqu'on pense au culte dans son lien avec l'immigration, on pense automatiquement à l'islam. Et lorsqu'on pointe l'islam du doigt, ce sont les migrants turcs, arabes, maghrébins que nous visons, pas les Pakistanais ou les Indonésiens. Le refus de l'islam, c'est aussi le refus des cultures arabe et turque. Car, qu'on le veuille ou non, culturel et culturel sont intimement liés. La crainte de l'is-

lam s'explique en partie par des éléments objectifs, comme la révolution iranienne ou le 11 septembre. Mais, de manière beaucoup plus illégitime, il semblerait parfois qu'il s'opère une hiérarchisation des cultes dans l'imaginaire des uns et des autres. L'islam occupe aujourd'hui une place importante dans l'espace médiatique, dans la sphère politique et sur la place publique, mais posons-nous la question de qui, du musulman ou du non-musulman, lui a conféré ce rôle.

Mahinur Ozdemir

s'exprime sur la question du port du voile et de son interdiction. Mahinur est conseillère communale à Schaerbeek et députée régionale (cdH). Elle est originaire de Turquie et porte elle-même le foulard.



Je repense souvent à la marche qui a eu lieu suite au décès de Loubna Bénéïssa. Sa sœur était invitée sur tous les plateaux de télévision et elle était voilée. A ce moment-là, personne ne se focalisait sur son voile, tout le monde parlait de son rôle, du fait qu'elle se batte pour sa sœur. Elle était presque représentée comme une colombe de la paix. Aujourd'hui, le foulard est devenu l'étendard de la peur des gens. Plus on en parle, plus cela détruit les contributions positives. A cause de l'interdiction du port du voile, beaucoup de femmes sont exclues du marché du travail, des écoles. Dans la majorité des écoles supérieures, le foulard est toujours interdit. C'est un manque d'ouverture. Il faut remédier à cela mais pour le moment, on ne voit pas de manière d'y remédier.



Khalid Bouhjar

donne sa vision de l'islam en Belgique et s'exprime sur sa foi. Khalid est Belgo-Marocain et se considère comme musulman pratiquant. Il est enseignant en histoire et vit à Sambreville.



Je pense que la religion musulmane n'est pas incompatible avec le mode de fonctionnement de la société belge, mais on se focalise souvent sur la crainte de l'extrémisme religieux. Je fais partie du comité de gestion d'une mosquée à Farciennes et, c'est vrai, les discours rigides au sein de l'islam existent, mais je pense qu'ils sont minoritaires et ont tendance à s'éteindre. Ils proviennent de l'étranger et ne correspondent pas à la réalité des musulmans de Belgique, qui ont par conséquent tendance à s'en détacher. La communauté musulmane sait qu'il faut pratiquer un islam ouvert et critique. Le gros point faible du fonctionnement de l'islam en Belgique, c'est le fait que les imams viennent de l'étranger et ne s'expriment pas en français. Ceci dit, le discours de certains prédicateurs auto-proclamés auquel les jeunes ont accès sur Internet est ce qu'il y a de plus nuisible pour la communauté musulmane. Et puis aujourd'hui, on procède à des traductions, des conférences sont données en français, on peut lire le Coran en français, donc une évolution est en marche. De manière générale, je considère que la religion permet de combler un manque. Avant, pour moi, c'était quelque chose de culturel, je faisais la prière parce que mon père la faisait, c'était un héritage. Aujourd'hui, je m'imprègne davantage de la spiritualité de l'islam, j'ai la volonté d'en comprendre les fondements.

Larbi Khetouta

est président de l'association maroco-flamande basée à Bruxelles Daarkom, qui signifie « maison » en arabe et « viens ici » en néerlandais. Il a immigré en Flandre en 1964. Passionné de culture, Larbi est également écrivain, poète et parolier dans la langue de Vondel.



Interdire le voile est la plus grosse erreur que l'on puisse commettre. Il faut distinguer plusieurs catégories de personnes et de motivations parmi les femmes qui portent le voile. Une fille portera le voile pour être respectée au sein de sa communauté ; une autre parce que c'est la mode ; une autre enfin parce qu'elle y est forcée par son père. C'est dans ce dernier cas que l'interdiction du port du voile est dangereuse, car la réaction du père peut être inattendue. Il peut préférer retirer sa fille du système scolaire plutôt que l'autoriser à retirer le voile. On va alors perdre cette femme. Alors que si elle avait pu porter le voile, elle aurait eu accès à une formation, aurait pu décrocher un job, s'émanciper financièrement et moralement vis-à-vis de ses parents et, ensuite, enlever le voile si elle le voulait. L'habit ne fait pas le moine ou, comme on dit chez nous, « le contenu est plus important que l'emballage ».

CE QU'ILS EN PENSENT...



On continue à penser l'islam comme une religion étrangère, ce qui rend le musulman étranger aux yeux de beaucoup de Belgo-Belges. Il faut normaliser l'islam.

Younous Lamghari



La femme musulmane, on regarde seulement ce qu'elle a sur la tête, pas ce qu'elle a dedans.

Büsra Demirkan



Personnellement, je trouve que la religion doit rester dans l'espace privé. L'homme pieu qui a quelque chose à dire à Dieu n'a pas besoin de l'afficher dans les lieux publics.

Najib Ghallale



Pourquoi l'islam ne serait-il pas compatible avec la politique et la démocratie, puisque le christianisme l'est, dans le chef des partis démocrates chrétiens ? La véritable question est : quel projet politique d'inspiration islamique est de nature à faire avancer la démocratie ?

Mehmet A. Saygin

L'ÉCOLE POUR TOUS. UNE ÉCOLE POUR CHACUN

« Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison »

Victor Hugo

L'école, lieu par excellence de socialisation et d'éducation, constitue un terrain propice pour observer les multiples réalités de l'intégration des personnes étrangères dans la société d'accueil. De cette observation découle un constat sans appel : à l'heure actuelle, l'école ne remplit pas ses missions premières et ne participe pas à la constitution d'une société égalitaire. La question qui se pose dès lors est : « Comment répondre aux enjeux de société et

tenir compte de la diversité des profils des élèves pour un pluralisme salvateur ? » Intégrer la dimension communautaire pour pouvoir prétendre toucher la dimension sociétale. Même s'il serait sans doute plus judicieux de parler de discrimination sociale, que de discrimination raciale : les enfants turcs et marocains favorisés ne sont en effet pas lésés par le système scolaire. Comme l'a démontré Pierre Bourdieu, l'école ne diminue pas les inégalités sociales, elle les reproduit.



Henri Goldman

déplore le système scolaire belge, élitiste et exclusif. La discrimination sociale qu'il opère a des conséquences collatérales fâcheuses, comme l'émergence d'un apartheid scolaire de fait.



Le système scolaire belge fonctionne comme un marché. Chaque école essaie d'attirer les «meilleures familles», aisées et «blanches» et préfère se débarrasser des enfants de familles pauvres ou issues de l'immigration. C'est ainsi qu'il faut comprendre la «querelle du foulard à l'école». Les jeunes filles musulmanes qui souhaitent garder leur foulard représentent exactement le public dont la plupart des écoles veulent se débarrasser. Il ne faut pas être dupe du discours sur la laïcité : c'est bien d'un processus de sélection sociale qu'il s'agit. Résultat paradoxal : on assistera bientôt à la constitution d'un réseau d'écoles musulmanes. Par peur d'un prétendu communautarisme, on n'aura fait que l'encourager. Pour ma part, je reste en faveur d'une école publique ouverte à tous les enfants et accueillante à la diversité, y compris religieuse.

Khadija El Hajjaji

défend l'enseignement public face à l'enseignement confessionnel, qu'il soit catholique ou musulman. La priorité, selon elle, devrait consister en un renforcement de la qualité de la formation des jeunes wallons et bruxellois.



Moi, je défends l'école publique et rien que l'école publique. On n'est pas conscient dans la communauté marocaine de l'importance de l'éducation et de l'importance du choix de l'école ; c'est une vraie clé. En tous cas, je ne suis pas pour une école musulmane payée par les impôts bruxellois. Si ces écoles doivent être créées, elles doivent être financées sur fonds privés. Je suis pour donner de la qualité à une école publique accessible à tous. Il faut permettre aux jeunes d'être actifs dans la société dans laquelle ils vivent. C'est la responsabilité des parents de mettre les enfants dans ce genre d'établissement. La priorité aujourd'hui, pour la Communauté française, c'est de revisiter en profondeur son système éducatif pour que les jeunes wallons et bruxellois aient le même niveau de formation que les jeunes flamands.



Younous Lamghari

comprend la lassitude des personnes rejetées par le système scolaire belge, mais ne voit pas dans la création d'écoles musulmanes une solution au problème. Il attend plutôt un geste fort de la part du monde politique.



J'entends et je comprends les arguments pour la création d'écoles musulmanes, mais je plaide pour un vivre-ensemble inclusif qui ne passe pas par ce genre d'initiative. Je comprends que la volonté derrière cela est de forcer un peu le trait pour prouver les effets négatifs de la non intégration des élèves musulmans ; il y a une relégation scolaire, des discriminations, des écoles ghettos. Mais, pour moi, c'est le rôle du politique de travailler là-dessus et de rendre possibles la mixité et la diversité.

CE QU'ILS EN PENSENT...



▶ *Quand les parents ne parlent pas français, cela induit un manque de dialogue entre les parents et les enseignants et le suivi de l'enfant devient compliqué.*

Rahmi Gursever



▶ *Les écoles musulmanes n'entendent pas interdire l'accès aux filles qui ne portent pas le voile. C'est comme dans les écoles catholiques : tous les élèves ne sont pas catholiques. Ma fille est inscrite dans une école catholique et suit le cours de religion, je trouve que c'est une richesse pour elle. Ça pourrait l'être aussi pour des non-musulmans dans ce type d'école.*

Hasibe Sevik



▶ *La Belgique est championne de l'écart entre les « bons » et les « mauvais » élèves. Cela se traduit par l'émergence de très bonnes écoles, très demandées, élitistes, et d'écoles dites « poubelles ». Ces disparités ont un impact certain sur les futures carrières.*

Mahinur Ozdemir



▶ *La scolarisation est le gros échec des Marocains, c'est ce qui explique la précarité dans laquelle vit une partie de cette population. Les jeunes issus de milieux défavorisés se répartissent dans les sections professionnelle et technique. En même temps, on voit des jeunes marocains aller à l'université et intégrer la classe moyenne...*

Driss El Korchi



▶ *L'école doit rester neutre. Je refuse les écoles musulmanes au même titre que je refuse toute école confessionnelle. L'école est là pour délivrer du savoir et éduquer les individus à penser par eux-mêmes. Ces écoles mettent en péril la société que l'on aura dans vingt ans, ce sera irréversible.*

Najib Ghallale

MÉDIAS BELGES, COMMUNAUTAIRES OU ÉTRANGERS : QUEL MIROIR POUR LES POPULATIONS IMMIGRÉES ?

« Si vous n'êtes pas vigilants, les journaux arriveront à vous faire détester les opprimés et aimer ceux qui les oppriment »

Malcolm X

Les médias n'accordent qu'une place réduite aux actions et aux événements liés aux minorités culturelles, reconnaissant ainsi une certaine forme de multiculturalité passive, voire négative. Or, la diversité culturelle, dont les enjeux visent prioritairement la représentation, la participation, l'intégration et l'égalité des chances, exige plus que cette reconnaissance partielle. C'est autour du dialogue interculturel que les médias devraient construire un imaginaire collectif répondant posi-

tivement à la vivacité d'une société ouverte et plurielle. Une telle situation a conduit à la multiplication des médias dits communautaires pour répondre à ces déficiences des médias classiques. Citons à titre d'exemple Radio Al Manar, rebaptisée Arabel, le Maroxellois en presse écrite, le magazine diversité Diwan ou encore Gold FM. Ces médias ont donc leur siège en Belgique, contrairement aux médias étrangers auxquels l'accès est rendu possible par le câble ou la parabole.

Jamila Al Badaoui

perçoit encore des différences de traitement en fonction de l'origine de l'auteur d'un délit ou d'un crime, dans la presse belge. Elle voit les proportions parfois démesurées que prend une affaire impliquant un Marocain.



Je trouve que les médias ne traitent pas sur un même pied d'égalité le délit d'un jeune Belge ou celui d'un jeune Belge d'origine marocaine. Lorsqu'il s'agit d'un Marocain, cela prend des proportions incroyables. Il suffit de repenser à l'affaire Luc Trullemans ou au meurtre récent d'un chauffeur de la STIB ; il a été prouvé que ce dernier avait été tué par un Belge, mais les premiers soupçons pesaient sur la communauté marocaine. Lorsqu'un Marocain est incriminé, on donne son nom, son prénom, le quartier où il vit,... On se permet beaucoup plus de choses que lorsqu'il s'agit d'un Belgo-Belge.



Mahinur Ozdemir

voit d'un bon œil l'existence de médias communautaires, qui permettent d'établir des ponts entre la société d'origine et la société d'accueil. La parabole ne joue pas un rôle aussi positif à son sens. Quant aux médias belges, Mahinur leur attribue une grande responsabilité dans l'image renvoyée des populations immigrées.



Les médias [belges] communautaires diffusent dans les deux langues. Les citoyens d'origine turque peuvent ainsi avoir des informations sur leur communauté, mais également avoir accès aux informations générales. C'est bénéfique. La parabole, par contre, n'a pas contribué à l'apprentissage du français, mais je pense que c'est le rôle des familles de mettre des limites. Je pense que c'est aussi de leur devoir de regarder les informations belges. Certaines personnes sont déconnectées de l'information belge et se montrent davantage intéressées par les informations turques. Beaucoup ne sont pas au courant lorsqu'il faut aller voter, par exemple, et demandent qu'on les tienne au courant... C'est un problème. Quant aux médias belges, il est de leur responsabilité de montrer les aspects positifs de la migration. Je tiens à souligner la démarche positive de la RTBF qui a mis en place la diffusion de vidéos sur les cinquante ans des accords, concernant l'immigration turque et marocaine. Malheureusement, que pèsent-elles face à des émissions sur le halal à l'école, les piscines à horaires différenciés, qui ne contribuent pas à favoriser le vivre-ensemble ?

Michel Villan

estime que les médias belges considèrent de plus en plus l'individu en sa qualité indépendamment de son origine, tant dans l'interview des intervenants, qu'au niveau de la composition des rédactions. Michel est directeur de la cellule « Intégration et égalité des chances » au Service Public de Wallonie.



Certains médias jouent un rôle positif dans la valorisation des personnes d'origine turque ou marocaine. Sur la RTBF ou RTL, on trouve des présentatrices issues de l'immigration, des femmes fortes, à l'intégration tout à fait réussie. Je prends l'exemple d'Hadja Lahbib que j'ai rencontrée : elle voulait qu'on la prenne non pas pour une question de quotas, mais parce qu'elle est la meilleure. On considère maintenant la qualité professionnelle de la personne, au-delà de son origine. C'est aussi le cas dans le cinéma ou au théâtre. Quant aux journaux, je n'ai plus l'impression qu'ils mettent tant l'accent sur l'origine des intervenants. Peut-être simplement que certains insistent trop sur l'aspect religieux, intégriste, et cela effraie les gens. Mais les lecteurs qui font l'amalgame entre islam et terrorisme sont de moins en moins nombreux.

CE QU'ILS EN PENSENT...



Il y a plusieurs années, j'ai organisé une exposition sur « l'Histoire du Maroc par le timbre-poste » et très peu de médias, à part la RTBF, se sont déplacés. On nous a dit que ce n'était pas intéressant. Par contre, cassez une vitre et vous aurez tous les journalistes que vous voulez.

Larbi Khetouta



Je me fâche sur ma maman pour qu'elle écoute la télé en français, mais elle ne veut pas. Elle est d'une génération qui n'a pas appris le français, parce qu'elle pensait qu'elle ne resterait pas en Belgique. On devrait peut-être lancer une chaîne franco-phone basée sur l'actualité turque, pour donner envie à ces personnes d'apprendre le français tout en suivant les informations qui les intéressent.

Büsra Demirkan



Les médias communautaires ont un effet positif, dans le sens où ils poussent les autres médias à s'ouvrir à la diversité. J'espère seulement qu'ils ne perdureront pas trop longtemps. Je ne suis pas pour le communautaire, seulement dans la mesure où ça permet de contrebalancer une position et de l'amener à évoluer.

Khalid Bouhjar



Quand j'étais enfant, à la maison, on n'avait pas les chaînes turques, on se contentait de louer parfois des films en Turc. Ce n'est que vers 1996-1997 qu'on a acquis la parabole. Mes parents ont alors pu suivre ce qui se passait en Turquie ! C'était une petite révolution familiale.

Hasibe Sevik

LES CONTOURS DE LA COMMUNAUTÉ

« Dans une société où l'individu n'est pas reconnu, ce qui compte avant toute chose, c'est la tribu et le clan »

Tahar Ben Jelloun

Marocaine, turque, peut-on parler d'une communauté homogène ? Dans l'esprit commun, on perçoit souvent la communauté turque comme relativement homogène, considérant que les manifestations et agissements des Turcs de Belgique sont dictés par une culture communautaire, tandis qu'on juge la communauté marocaine plus hétérogène, dispersée. La réalité est plus

nuancée : il est à parier qu'un Turc d'Istanbul partage plus de traits communs avec un Bruxellois qu'avec un Anatolien. Il n'est nullement question d'homogénéité. Et quand bien même il existerait une forme de solidarité et de reconnaissance parmi ces populations issues d'une même contrée, on ne peut en aucun cas figer la communauté dans un temps et un espace précis. Les contours de la « communauté » sont mouvants.



Michel Villan

estime qu'il faut cinquante ans pour qu'une « communauté » trouve sa place en Belgique, prenant l'exemple des Italiens, et maintenant des Turcs et des Marocains. Pour lui, seule la rencontre peut faire tomber les barrières.



Le regard que je pose sur l'immigration marocaine et turque est un peu le même que celui que j'avais vis-à-vis de l'immigration italienne avant. Je pense qu'il faut minimum cinquante ans pour qu'on reconnaisse l'existence de la population concernée. Il faut faire l'expérience de l'immigration, se frotter à chacune des « communautés » - je n'aime pas ce terme - avant de leur donner une place. Parfois, le fait d'avoir une langue commune joue, comme c'est le cas avec les Marocains, mais ça ne leur épargne pas la difficulté de trouver un logement, un emploi,... Le contexte international a un peu joué en défaveur des Turcs et des Marocains au niveau de l'islam : une crainte s'est installée. La clé, c'est la rencontre. C'est par la rencontre qu'on fait tomber les barrières. Je pense qu'on pourrait accélérer le processus de coexistence si on mettait en place des stratégies, si on favorisait encore davantage les rencontres... Il suffit d'entrer dans un magasin turc pour en découvrir et en apprécier les produits. Maintenant, si je prends l'exemple des pays de l'Est, je pense que les personnes qui en sont issues mettront moins de cinquante ans pour être intégrées, insérées, pour devenir des partenaires. Pourquoi ? Parce qu'elles apprennent très rapidement le français et parce qu'elles ont des niveaux de qualification élevés.

Mehmet Alparslan Saygin

parlerait plus de communauté « turcophone » que de communauté « turque ». Il juge cette dernière hétérogène, à cause des divisions idéologiques. Mehmet est juriste, politologue et observateur de la Turquie. Il est administrateur de l'ASBL « Justice and Democracy », qui lutte contre les discriminations, et membre du think tank « Vigilance musulmane », qui s'intéresse à la question de la visibilité des citoyens de confession musulmane.



« Il serait plus approprié, selon moi, de parler de communauté turcophone que de communauté turque. En effet, à côté des Turcs, il y a une série d'autres groupes turcophones qui sont montés dans le train de l'histoire de l'immigration, comme les Kurdes. Mais, même parmi les seuls Turcs, il existe une grande hétérogénéité, ce n'est pas une communauté homogène. Il n'y a pas une cellule fermée, mais des cellules fermées. Outre le nationalisme qui semble traverser une grande partie des groupes turcophones, il se crée une certaine distance entre ces groupes. Cela provient de divisions idéologiques. Ces oppositions sont justement ce qui explique que les turcophones soient tant reliés à l'actualité politique en Turquie, bien plus qu'ils ne le sont à l'actualité politique en Belgique. Voilà quelques éléments d'explication parmi d'autres.

CE QU'ILS EN PENSENT...



La communauté turque est homogène lorsqu'il s'agit de célébrer les grands événements, mais il existe de petites divisions en son sein le reste du temps, selon les tendances religieuses, les régions d'origine, etc. En tant que femme, par exemple, ma position varie d'une sous-communauté à l'autre. Il arrive qu'en rendant visite à la famille, on soit tous réunis de façon mixte et puis, parfois, dès qu'on est plus nombreux, les hommes se trouvent d'un côté et les femmes de l'autre.

Sebahat Dersan



La communauté turque de Belgique est assez soudée, même s'il y a des divisions, des conflits personnels, des points de vue différents sur la politique turque. Après cinquante ans, la communauté turque est plus familiarisée avec la politique turque qu'avec la politique belge, parce qu'en Belgique, on est vu comme un électeur de second plan. On entretient des liens forts avec le pays d'origine : on a de la famille en Turquie à qui on va rendre visite.

Rahmi Gursever



Tous les individus ont des identités multiples. Et chacun fait partie de plusieurs groupes d'affinité, qu'on appelle parfois « communautés » par convenance. Aujourd'hui, certaines d'entre elles sont particulièrement ciblées. Il ne fait pas bon être musulman, black ou rom par les temps qui courent. Ça se paie en discrimination à l'embauche, au logement et dans l'accès au loisir. Le comble, c'est quand on accuse ensuite les victimes des discriminations d'être responsables de leur sort parce qu'ils «refuseraient de s'intégrer».

Henri Goldman



Le Maroc est lui-même une mosaïque de cultures ; c'est d'autant plus le cas en Belgique. La communauté reste unie sur certaines questions spirituelles, et encore. Je pense qu'elle le sera de moins en moins. On change au contact de la société occidentale, l'héritage culturel est moins présent.

Khalid Bouhjar

PHÉNOMÈNES (INTER) GÉNÉRATIONNELS

« Il y a deux choses qu'on n'oublie qu'à sa mort, c'est le visage de sa mère et le visage de sa ville »

Nazim Hikmet

L'immigration turque et marocaine commence à avoir des rides. Il y a ceux qui ont immigré, ceux qui sont nés immigrés, ceux qui ont un ascendant immigré. Plusieurs générations aux réalités différentes se côtoient sous l'appellation de « communauté turque » ou « communauté marocaine ». Ces générations n'ont pas connu les mêmes obstacles. La réalité de plein emploi des trente glorieuses est bien différente de la crise du marché du travail d'aujourd'hui.

L'absence de politique d'accueil des années 1960 se distingue de l'encadrement actuel pour l'apprentissage du français et l'appréhension des lois belges. La socialisation des uns et des autres s'est déployée dans des contextes différents, tout simplement. Nous avons souhaité savoir ce qui rapprochait ou séparait ces générations, quel était leur lien intime avec l'histoire de l'immigration, quel dialogue existait entre grands-parents, parents et petits-enfants.



Sebahat Dersan

confie l'admiration qu'elle a pour ses parents, arrivés dans un contexte difficile. Mais elle reconnaît aussi la facilité avec laquelle on accédait à un travail, à l'époque.



Mon père était originaire de Macédoine, en Yougoslavie. Il a d'abord émigré en Turquie, aux alentours de 1955, puis en Belgique. Quand il est arrivé, il n'y avait à Namur qu'un seul Yougoslave. Je trouve mes parents très courageux. A l'époque, il n'existait aucune prise en charge des migrants, pas de cours de FLE (Français Langue Etrangère, ndlr), ils étaient livrés à eux-mêmes. Mes parents ne pouvaient compter que sur l'aide généreuse d'une dame française, qui les accompagnait chez le médecin, ce genre de choses. L'avantage, c'est qu'à ce moment-là, il y avait du travail. On pouvait se permettre de quitter un boulot pour un autre, un peu mieux payé. On retournait en Turquie tous les quatre ans. Aujourd'hui, c'est au niveau de l'emploi que le bas blesse.

Jamila Al Badaoui

évalue les difficultés auxquelles a dû faire face la génération de ses parents, en comparaison à la sienne. Parmi les jeunes, elle note aussi des différences selon le genre.



C'est difficile de comparer nos difficultés, car les anciennes générations ne se sont pas beaucoup livrées sur le sujet. A l'époque, on ne se plaignait pas, on ne racontait pas les mésaventures qu'on vivait, parce qu'elles nous faisaient honte. C'était quelque chose qu'on ne transmettait tout simplement pas à nos enfants ou petits-enfants. J'ai toutefois une anecdote malheureuse à ce sujet : un homme âgé marocain que je connais, qui a vécu en Belgique et est retourné au Maroc, m'a un jour demandé de lui ramener des photos de la place de Brouckère et du rond-point Montgomery. Il était nostalgique de ces endroits, il en gardait de très bons souvenirs, mais aussi de cruels. Il se rappelait un écriteau dans une vitrine de restaurant disant « Interdit aux chiens, aux Chinois et aux Arabes », ça l'avait marqué. Au-delà d'un certain racisme ambiant, je pense que le principal obstacle pour cette génération, c'était la compréhension de la langue et du système belge. Ces gens venaient des campagnes, avaient peu d'éducation et aucune situation dans leur pays d'origine. A la différence de la première génération, la troisième est née et a grandi ici. Mais nous sommes confrontés au regard de l'autre, qui nous renvoie invariablement à nos origines. Ceci dit, les femmes d'origine étrangère qui ont mon âge se font plus facilement une place que les hommes, comme s'il y avait moins d'appréhensions à leur égard.



Khadija El Hajjaji

constate, à travers l'attitude de son fils, que la troisième génération ne se sent plus tant concernée par l'histoire de l'immigration. Le lien existant serait plus factuel qu'affectif.



Quand je parle à mon fils de ce cinquantième anniversaire de l'immigration, il est content d'apprendre ce qu'il s'est passé, mais il ne montre pas un intérêt particulier pour les événements programmés pour l'occasion, il ne se sent pas concerné directement. Pourtant, je suis très active sur ce sujet et son père aussi, il baigne dedans, mais il n'y a pas d'affect en jeu. Ma génération, elle, a un lien direct avec cette histoire douloureuse. Nos parents nous ont raconté comment cela s'était passé à l'époque. C'est une histoire qui nous a nourris et nous nourrit encore. Nos parents ont traversé la Méditerranée pour que leurs enfants vivent mieux, ils ne connaissaient pas la langue du pays d'accueil, il n'y avait aucune structure d'accueil,... Il fallait être très courageux.

CE QU'ILS EN PENSENT...



Les personnes âgées immigrées sont des bibliothèques ambulantes. Grâce à elles, le dialogue intergénérationnel à propos de nos racines, de nos cultures, de nos traditions, est très riche. Il est aussi très important.

Rahmi Gursever



Chez nous, au Maroc, il est inconcevable de mettre une vieille personne dans un home. Nous entretenons un lien familial intergénérationnel très fort, notamment parmi les femmes. Il existe une réelle entraide entre ma grand-mère, ma mère et moi. On donne aussi une grande importance à la parole des anciens. On se fie toujours à leur conseil.

Jamila Al Badaoui

PLEURE, Ô PAYS BIEN AIMÉ

« On devrait tous se réunir sur le pont du Bosphore et souffler de toutes nos forces pour pousser la ville vers l'ouest. Et si ça ne marche pas, on essaiera dans l'autre sens. Ce n'est jamais bon d'être entre deux eaux. La politique internationale ne s'accommode guère de l'ambiguïté »

Elif Safak

Se sentir appartenir à deux contrées peut-il constituer une déchirure identitaire capable de peser sur les croyances et les points de vue politiques de l'individu ? Le fait de vivre la démocratie telle qu'elle existe en Belgique est-il de nature à influencer la perception du processus démocratique en cours dans le pays d'origine ? En bref, la situation géographique de l'exilé en fait-il un observateur particulier de son pays d'origine, ou non ? Les médias et les ré-

seaux sociaux permettent aujourd'hui à chacun de se construire son propre ensemble de revendications politiques, quelle que soit sa place dans le monde et quelle que soit la cible de son analyse. La poursuite de la démocratie déborde les frontières. Reste la curiosité naturelle de connaître le point de vue d'une personne sur un pays qu'elle a connu de l'intérieur. C'est cette curiosité qui nous a guidés dans ce chapitre.



Mehmet Alparslan Saygin

n'abonde pas dans le sens de ceux qui observent une réislamisation de l'Etat turc. Selon lui, au contraire, l'Etat s'est rapproché de la notion de laïcité.



Dire que les institutions turques ont un caractère de plus en plus islamique est contestable. L'exemple habituellement cité est la fin de l'interdiction du port du foulard dans les administrations, au barreau, à l'école publique ou au Parlement. Or, il ne s'agit pas d'une question de religion, mais d'une question de droit. La Convention européenne des droits de l'Homme garantit la liberté d'exercer sa foi, tant en privé qu'en public. En mettant fin à ces interdictions, les pouvoirs publics ne s'islamisent pas, ils mettent fin à des atteintes aux droits et libertés fondamentaux, notamment la liberté religieuse. En mettant fin à ces interdictions, ils reviennent au sens originel de la laïcité, qui n'est pas une conviction philosophique, mais un mode d'organisation de la gouvernance politique qui vise notamment à protéger la liberté d'expression de toutes les convictions philosophiques. Toute atteinte à la liberté religieuse est une atteinte à la laïcité.

Driss El Korchi

considère que la démocratisation du Maroc n'est qu'une façade. Selon lui, tout le travail de fond reste à faire. Informaticien de profession, Driss est un Bruxellois actif au niveau de la réflexion menée sur la migration. Il est notamment membre du forum des migrants SHARE.



Le processus de démocratisation en cours au Maroc n'est que formel. Dans la pratique, on note un recul. Les rouages du système sont de plus en plus entre les mains du Roi, rien ne se joue au Parlement. Quand la loi vient du Palais, on ne la discute pas. La classe politique ne fait pas son travail. La Gauche a tenté de gagner du poids en se rassemblant, mais sans grand succès. Quant au Mouvement du 20 février (mouvement de contestation apparu au Maroc le 20 février 2011, dans la foulée du Printemps arabe, ndlr), il était assez mobilisateur, mais il avait besoin de suivi. La classe politique n'a pas su profiter de la situation pour prendre plus de pouvoir et poser les bonnes questions : quelle est la place du Palais par rapport à la gouvernance ? Pouvons-vous réformer le système en une monarchie parlementaire ? Le Roi joue un rôle pernicieux : s'il se passe quelque chose de négatif, c'est le gouvernement qui va porter le chapeau, alors que si c'est positif, c'est lui qui recevra tous les éloges. Du côté de la société civile, on assiste à l'émergence de luttes pour les droits humains, pour l'égalité hommes-femmes. L'alphabétisation de la population, et notamment des femmes, pourra aussi se révéler être un facteur de changement dans les années à venir.



Henri Goldman

s'interroge sur la politique marocaine à l'égard de ses ressortissants. Elle a tendance à vouloir les instrumentaliser au profit de ses intérêts d'Etat.



Je suis mal à l'aise devant la double nationalité imposée aux Belgo-Marocains. Certains s'y retrouvent, parfait. Mais pour quelqu'un qui est né Marocain, impossible de se défaire de cette nationalité, même s'il le souhaite et s'il en possède une autre. La dernière réforme constitutionnelle envisage de faire voter les Marocains résidant à l'étranger pour le Parlement marocain. Celui-ci votera des lois et prendra des décisions qui ne s'appliqueront pourtant pas à eux. Le pouvoir marocain ne sait plus quoi inventer pour que les personnes issues de l'immigration marocaine restent attachées de gré ou de force à leur patrie ancestrale, dont les intérêts diplomatiques et commerciaux sont supposés leur être chers. Pour ma part, je suis en faveur de la citoyenneté de résidence : les gens doivent pouvoir voter là où ils vivent, travaillent et paient des impôts, et pas ailleurs.

CE QU'ILS EN PENSENT...



Le gouvernement turc n'est pas suffisamment transparent, cela rend difficile la prise de position à son égard. Mais je dirais que, de manière générale, j'approuve le chemin que prend la Turquie en ce moment.

Hasibe Sevik



Je trouve que le Roi a bien géré la situation lors du Mouvement du 20-février. On ne change pas un système comme celui-là du jour au lendemain, sans risque de désordre ou de chaos. J'étais là lors de la chute du Mur de Berlin et je me demande toujours si c'était une bonne chose, si la situation de « l'après » était meilleure que celle de « l'avant ». Un affamé, s'il ne dose pas bien ses premiers repas, risque l'indigestion.

Larbi Khetouta



Le gouvernement turc actuel applique une politique plus conservatrice, mais il s'est tout de même montré ouvert à la question de l'adhésion à l'UE, par exemple. Il y a des aspects positifs, mais qui sont moins relayés par les médias.

Mahinur Ozdemir



D'après mon expérience personnelle, je pense qu'aujourd'hui, au Maroc, on peut s'exprimer. Il m'arrive de me retenir de dire certaines choses en Belgique, pour lesquelles je ne me retiens pas au Maroc. A côté de ça, le Maroc reste un pays qui souffre socialement, je ne le nie pas.

Najib Ghallale

DE L'ACCUEIL AUX POLITIQUES D'ACCUEIL

« Fais bon accueil aux étrangers, car toi aussi, tu seras un étranger »

Roger Ikor

Les premiers migrants, arrivés en Belgique dans les années 1960, n'ont pu compter que sur l'accueil spontané de la population et sur celui de quelques associations de droits humains, car il n'y avait à l'époque aucune forme de politique d'accueil. Inutile de rappeler que la première législation qui donne un cadre légal à la présence des personnes étrangères sur le territoire belge date de la loi « Moureaux » éditée en 1980 et relative à l'accueil, au séjour et à l'établissement. Il faudra ensuite attendre 1996 pour que, suite à un transfert

des compétences des Communautés aux Régions, la Région Wallonne se dote d'un cadre légal sous la forme du décret du 4 juillet 1996 relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ce même décret a été ensuite revu en 2009 pour y intégrer la dimension locale de l'intégration par le biais du PLI (Plan Local d'Intégration). A l'heure d'écrire ces lignes, un nouveau décret est en phase d'approbation pour répondre aux normes et exigences européennes. Il s'agit du décret communément appelé « parcours d'accueil ».

Larbi Khetouta

décrit le contexte des années 1960 en Belgique, dans lequel il a débarqué. Il en parle avec une certaine nostalgie, au regard de la situation actuelle. Il pointe notamment du doigt l'évolution des mentalités et l'effritement de la solidarité.



“

Les années 1960, ce n'est pas 2014. Je me souviens que, quand je suis arrivé, le boulanger et le laitier laissaient les produits devant la porte de la maison, les voisins se connaissaient, les gens vivaient dehors... Il faut dire qu'à l'époque, la Belgique n'était pas aussi riche que maintenant. La pauvreté, ça rapproche les gens. Aujourd'hui, on se croit tous indépendants les uns des autres, on vit dans un contexte moins « humain ». Autrefois, aussi, les employeurs se disputaient les travailleurs immigrés ; aujourd'hui, ils se battent pour ne plus les avoir. Quand je suis arrivé, on ne m'a jamais fait sentir dans mon village que j'étais étranger. Mais la première génération était plus soumise aussi, les jeunes générations actuelles sont plus assertives. Pour moi, le respect doit être mutuel.



Henri Goldman

évoque les différences qui existent entre les politiques d'accueil en Flandre et en Wallonie à l'heure actuelle.



En Flandre, l'apprentissage de la langue est une obligation pour les primo-arrivants. La Flandre est travaillée par les questions d'identité et est très attentive à l'accompagnement des «nouveaux Flamands». On va d'abord leur donner quelques cours dans une langue qu'ils comprennent – sur les statuts de séjour ou les dispositifs d'accès à l'emploi, par exemple – tout en les orientant vers un cours de néerlandais. Du côté francophone, on commence à peine à mettre en place des parcours d'intégration. Mais seul le premier contact est obligatoire. Ensuite, que chacun se débrouille. Autre différence : la Flandre reconnaît et subventionne les associations qui se définissent à partir d'une identité ethnoculturelle. Du côté francophone, sous l'influence de la France, on se l'interdit sous prétexte de ne pas encourager le communautarisme. Du coup, quand il y a des tensions dans les quartiers, il n'y a aucun interlocuteur légitime à qui s'adresser... à part l'imam.

Michel Villan

en tant que travailleur de première ligne sur le nouveau décret de la région wallonne explique en quoi celui-ci va consister et ce qui va changer concrètement par rapport au précédent. Selon lui, ce nouveau décret ne représente – sur papier - ni un pas en arrière, ni un pas en avant.



Le nouveau décret, c'est l'ancien qui a été un peu revu et corrigé en y ajoutant la dimension « parcours d'accueil ». Ce qui va changer concrètement, ce sont les missions des centres régionaux : ils vont être amenés à faire de la première ligne, à faire le bilan social de primo-arrivants, à donner des cours de langue française – dont l'apprentissage sera désormais obligatoire-, etc. Par rapport à l'ancien décret, il n'y aura plus de co-développement, c'est-à-dire qu'on ne soutiendra plus les associations qui favorisent l'intégration des migrants en développant de la solidarité avec leur région ou pays d'origine. Une série de petites associations risquent de ne plus avoir leur place dans ce décret. En somme, on renforce les centres régionaux au détriment de l'associatif. On peut espérer que des moyens complémentaires vont être accordés au secteur associatif. Pour l'instant, il n'y en a pas spécialement. Je ne dis pas que ce décret est un pas en avant ou en arrière, disons qu'il y a des choses qui avancent : on clarifie un parcours, on y met des moyens. J'espère juste que l'associatif suivra.

CE QU'ILS EN PENSENT...



On demande aux travailleurs d'être des citoyens, ils doivent répondre aux obligations de respect des lois, de paiement des impôts mais, à côté de ça, on ne leur accorde pas le droit de vote, à part aux élections communales. Cela active un sentiment de rejet, l'impression légitime de ne pas être des citoyens accomplis.

Guy Fays



Le code de Droit International Privé en 2004 a aidé à protéger les personnes d'origine étrangère, puisque l'enfant dont un des parents est Belge obtient automatiquement la nationalité belge. C'est important, car ces enfants sont foncièrement Belges, à la différence des premières générations.

Khadija El Hajjaji

ET DANS 50 ANS ?

Comment faire en sorte que le 100ème anniversaire de l'immigration marocaine et turque soit une réelle célébration et ne résonne plus comme un bilan ? Plusieurs pistes sont mises en exergue par nos interlocuteurs.



Peut-être qu'un cours sur l'histoire de l'immigration en Belgique pourrait se révéler payant à long terme. Mais les interactions entre les gens demeurent les plus importantes. Il faut une mixité sociale entre les personnes, dans l'enseignement, dans l'emploi, partout. C'est cela qui nourrit positivement le vivre-ensemble. Cela permettrait également de lutter contre un islam traditionnaliste et réactionnaire sur l'éducation, les relations hommes-femmes ou les sciences.

Driss El Korchi



A Bruxelles, plus de la moitié de la population est d'origine étrangère. Quand le cours d'histoire parle des croisades, on ne peut plus oublier que Godefroid de Bouillon allait se battre contre des Arabes, et que beaucoup de nos enfants partagent cette origine. La Belgique d'aujourd'hui a des sources diverses. Chacun doit pouvoir être fier d'avoir contribué à sa construction. Un musée de l'immigration intelligent et dynamique pourrait contribuer à une prise de conscience dans ce sens.

Henri Goldman



Comment faire évoluer la situation ? En revoyant les concepts utilisés, en donnant un effet véritablement utile à la lutte contre les discriminations, en sauvegardant la mémoire de ceux qui ont migré vers la Belgique dans les années 1960-1970, en enseignant cette histoire dans les écoles, les pouvoirs publics permettront une célébration qui ne soit pas seulement ponctuelle et superficielle.

Mehmet A. Saygin



La clé réside surtout dans le fait de rencontrer l'autre. Beaucoup de gens n'ayant jamais eu de contacts avec des personnes étrangères sont livrés à eux-mêmes et restent enfermés dans certaines idées préconçues. Une fois en contact avec ces personnes, la majorité du temps, on observe que les mentalités et les opinions changent. Au niveau scolaire, je suis partisane d'un cours de philosophie permettant d'aborder toutes les religions, pour que les jeunes soient sensibilisés au fait qu'il existe d'autres philosophies de vie, pour qu'ils puissent savoir d'où elles viennent et comment elles s'expriment.

Khadija El Hajjaji

ÉVÉNEMENTS CONSACRÉS AU CINQUANTENAIRE DE L'IMMIGRATION TURQUE ET MAROCAINE

BRUXELLES

CLAIR OBSCUR



Je 3/4 > Ve 4/4 à 20h00, à l'Espace Magh

DANSE - Traversé de représentations poétiques et ponctué par la parole, Clair Obscur ne cesse de questionner notre rapport aux apparences en rentrant dans l'univers d'un non-voyant ; moyen d'expérimenter l'espace au travers des bruits qui nous entourent.

PETITS CONTES MAROCAINS FAITS AVEC TROIS FOIS RIEN



Me 9/4 à 15h00, à l'Espace Magh

THEATRE - Le conte fait à la fois partie de la culture belge et de la culture marocaine. La Compagnie Sur le Fil l'apprivoise et le représente en théâtre d'ombres projetées.

BRUSSELS INTERNATIONAL GUITAR FESTIVAL & COMPETITION 2014



Ve 25/04 > Ma 29/04 à 20h30, à l'Espace Magh

MUSIQUE - Festival axé vers le dialogue et la diversité des cultures. Le festival associera la guitare classique à la musique arabo-andalouse, au oud, au flamenco, au jazz, à l'idée de voyage... Une série de concerts qui vous fera voyager.

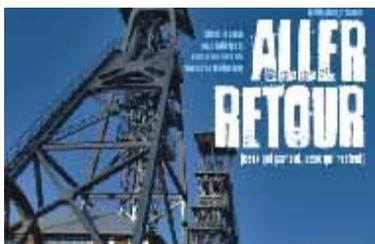
IL ÉTAIT UNE FOIS MA MÈRE



Ma 6/5 > Sa 17/5 à 20h30, à l'Espace Magh

EXPOSITION - L'exposition retrace l'histoire de la femme marocaine immigrée à travers le quotidien, la famille et la culture. L'objectif étant de mettre en lumière les diversités sociales et culturelles, et non de présenter une vision réductrice et homogène.

WALLONIE

COMMÉMORATION DES 50 ANS DE L'IMMIGRATION MAROCAINE EN BELGIQUE

Sa 5/4 à 14h et Me 30/4 à 18h à LIEGE, à la maison des femmes d'ici et d'ailleurs

EXPOSITION/PROJECTION - Une exposition pédagogique retraçant l'histoire de l'immigration liée aux mines belges suivie de la projection du film « Aller-retour » de Mohammed Hamra.

SMILE COMEDY

Sa 12/4 à LIEGE à 20h, à l'Espace Georges Truffaut

THEATRE - La troupe d'humoristes liégeois emmenée par le talentueux Hamid, qui est de retour sur scène, nous mène par le rire à nous questionner sur les questions d'intégration et d'égalité.

RADIO BISTROT CÉLÈBRE LES 50 ANS DE L'IMMIGRATION MAROCAINE

Sa 12/4 à LIEGE à 19h, rue du Stalon n°5 (en Neuvicé)

PROJECTION/BAL - Projection en plein air d'un documentaire sur les 50 ans de l'immigration marocaine en Belgique, suivie d'un bal «Origines Contrôlées» avec le DJ invité Mobespierre (Panach Culture).

50 ANS D'IMMIGRATION, PRINTEMPS ARABE ET DÉMOCRATIE

Je 24/4 à CHARLEROI à 19h30, Auditorium de l'Université du Travail

DEBAT - Espace de débat et d'échanges pour mesurer l'impact de la culture démocratique sur les populations d'origine marocaine. Avec la participation de **Pierre Galand, Mustapha Halla, Daniel Menschaert, Paul Delmotte, Eddy Caekelberghs.**

LA VIE C'EST COMME UN ARBRE

Ve 25/4 à 20h30 à OTTIGNIES, au Centre Culturel
Ma 28/4 à 20h00 à NAMUR, à la Maison de la Culture
Ve 9/5 à 20h30 à LIEGE, à la Cité Miroir

THEATRE - L'odyssée burlesque et délirante d'un trio de choc : AZOUZ, un intellectuel romantique mais un peu poltron, Abdelhak, un cousin maghrébin de Charlot et enfin Hamid, un jeune coiffeur, beau gosse, dragueur et hâbleur.

CINÉMAS DES CULTURES

Lu 14/4 à 19h30 à NAMUR, au cinéma Forum

CINEMA - Cinémas des Cultures propose en plus de son activité en février, une série de projections ponctuelles pour continuer dans les festivités de l'anniversaire de l'immigration. Le 14 avril, c'est le film turc « De l'autre côté » qui vous sera proposé.

ENGAGEMENTS CROISÉS

Lu 28/4 & Ma 29/4 à NAMUR, à la Maison de la Culture

CONFERENCE - Conférence qui portera sur les questions de la migration à l'intégration d'une part, et de la rencontre à la construction des relations, d'autre part.



Ma 29/4 à NAMUR, à la Maison de la Culture

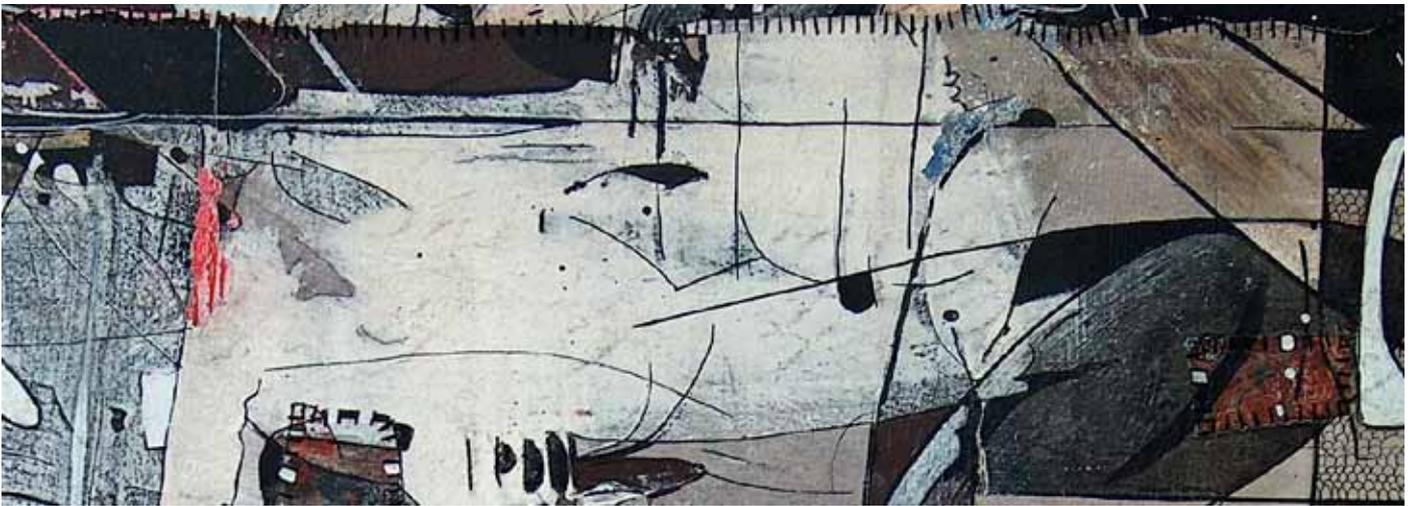
CINEMA - Projection du film « La marche » pour conclure les festivités organisées par le Centre d'Action Laïque.

CINÉMAS DES CULTURES

Lu 12/5 à 19h30 à NAMUR, au cinéma Forum

CINEMA - Cinémas des Cultures propose en plus de son activité en février une série de projections ponctuelles pour continuer dans les festivités de l'anniversaire de l'immigration. Le 12 mai, c'est le film marocain « The End » qui vous sera proposé.

RETROSPECTIVE



10 ANS DE CARREFOUR DES CULTURES
UNE CONTRIBUTION ET UNE MANIÈRE DE VOIR

10 ANS DE REFLEXIONS ET D' ACTIONS 2004-2014

Cette année 2014 représente l'occasion pour nous de célébrer un autre anniversaire, plus modeste : celui de notre association. En effet, c'est au début de l'année 2004 que Carrefour des Cultures est née de la fusion de deux organisations préexistantes, l'ARCN (Association des Ressortissants Congolais de Namur-Luxembourg) et Marabel (contraction de Maroc-Arabe-Belgique). La rencontre de ces deux expressions culturelles a immédiatement placé Carrefour des Cultures dans une perspective de dialogue interculturel, dépassant la vision strictement communautaire au profit d'une réflexion citoyenne globale. De 2004 à nos jours, Carrefour des Cultures a pensé et développé une mobilisation sociale, culturelle, voire politique. Il a eu à cœur de travailler sur plusieurs axes s'inscrivant dans cette réflexion, comme la démocratie, la diversité culturelle, les médias, l'action sociale et l'égalité des droits, ou encore les synergies au sein du secteur associatif, apportant ainsi sa contribution à l'élaboration d'un projet de société qui prône un vivre-ensemble et une émancipation du peuple, par le peuple et pour le peuple.

UN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ACTIF DE L'INTERCULTURALITÉ...

Carrefour des Cultures, depuis son projet initial, manifeste une vive volonté de donner une réplique active à la mixité culturelle. C'est pourquoi nous menons une réflexion/action qui lie l'interculturalité à la participation citoyenne, autour d'une approche socio-éducative nourrie par les principes de l'éducation permanente. Il s'agit pour nous de mettre en avant la diversité culturelle, de promouvoir une coexistence féconde et durable, fondée sur la valorisation des individus, des groupes et de leurs interactions dans l'espace public. Le but ultime étant de consolider la présence citoyenne au travers de cette diversité.

LES ATELIERS DE LA MULTICULTURALITÉ



Entre loisirs actifs (pratique de la danse africaine et orientale, cours de cuisine,...) et ateliers de formation (cours de langue arabe,...), ce pôle a permis un accès à l'altérité, voire à la connaissance mutuelle, et a ainsi constitué un premier pas dans le développement de l'interaction culturelle.

SPORT ET ÉGALITÉ DES CHANCES



En mettant sur pied une équipe de mini-foot multiculturelle et en organisant un évènement sportif en 2010, Carrefour des Cultures ne se plaçait pas dans l'optique – malheureusement répandue – d'intégrer les jeunes par le sport, mais plutôt dans l'idée de proposer une alternative à la pénurie de loisirs dont souffrent les populations défavorisées (notamment les familles issues de l'immigration), afin de dissiper les tensions entre les couches sociales.

PEUPLES ET CULTURES



À travers ce projet d'envvergure, il s'agit d'accorder une visibilité aux différentes cultures minoritaires qui composent le tissu social namurois. L'Albanie, le Maghreb, la Turquie et l'Afrique sub-saharienne sont ainsi mises chacune à l'honneur durant une semaine complète avec un double objectif : leur permettre de s'appropriier l'espace public, d'une part, et contrecarrer la tendance à mettre en avant l'aspect folklorique de ces cultures, en privilégiant leur dimension savante et leur expérience quotidienne, d'autre part.

UN POSITIONNEMENT ENTRE LE SOCIAL ET LE SOCIÉTAL...

Carrefour des Cultures centre tout spécialement ses efforts sur la mise en place de tables rondes et de groupes de réflexion citoyens, migrants comme nationaux, afin de stimuler le plus possible, chez chacun d'eux, l'élaboration de visions et de projets de société nourris par les idéaux de l'interculturalité et du vivre-ensemble. Notre souhait le plus pressant est que ces groupes de rencontres, de débats, d'étude et de création se développent le plus possible ; que les citoyens retrouvent un intérêt pour les questions sociales et sociétales, avec le désir de s'inscrire dans une réflexion commune pour la recherche d'alternatives.

AMOUR ET IMMIGRATION



Le questionnement, sous forme de tables rondes, autour de la problématique du mariage en immigration s'est articulé autour de trois sous-thématiques, à savoir le mariage mixte, le mariage blanc et le mariage endomixte. Entre lieu privilégié où les cultures se confrontent, dialoguent et se fondent, et source de malaises, voire de misères, le mariage lié à l'immigration amène de nombreuses questions. Ce projet a été mené à bien en partenariat avec le CAL (Centre d'Action Laïque).

VIEILLIR EN IMMIGRATION, MOURIR EN EXIL



Vieillir en exil, c'est accepter le risque de mourir loin de ses ancêtres, de se séparer dramatiquement de sa terre et de sa famille, et cela accentue le sentiment de solitude. La mort est un sujet tabou, qui aura ici été discuté à l'occasion de deux tables rondes organisées en avril et en mai 2007 par les asbl Carrefour des Cultures et Question Santé.

MAISONS DE REPOS, UN TEMPS POUR LA DIVERSITÉ



Associer, dans une même réflexion, les maisons de repos et la période de la retraite, à l'immigration et à l'interculturalité renouvelle les regards sur chacune d'elles. Cela permet de mettre en évidence de nouvelles questions sociétales et de mettre sur la table les évolutions indispensables dans ce registre. Cette démarche a été cristallisée lors de tables rondes organisées par les asbl Carrefour des Cultures et Question Santé.

CES RELIGIONS QUI NOUS RASSEMBLENT

LEVONS LE VOILE SUR LE VOILE



Ce séminaire d'une journée s'inscrivait dans le cadre du programme « Les Assises de l'Interculturalité », initié par le fédéral. Il s'est déroulé en trois temps, à commencer par une séance plénière, suivie d'ateliers de réflexion et d'un partage des conclusions.

Des réunions de groupe de travail et des tables rondes étalées sur une année ont permis de mener à bien une réflexion autour du port du foulard, alors que le débat faisait rage dans les médias et dans la sphère politique. Le résultat : un ensemble de revendications communes, sous forme de plaidoyer.

UNE PRISE EN COMPTE DE LA CONDITION FÉMININE...

QUAND L'EXPRESSION FÉMININE EMBRASSE LA DIVERSITÉ

Cet évènement grand public, qui s'est déroulé entre le 18 et le 25 octobre 2013, a représenté une occasion pour Carrefour des Cultures d'offrir un espace-temps sur la place publique dédié à l'expression féminine dans sa diversité artistique et son expression citoyenne. Expositions, concerts, journée réflexive et projections se sont trouvés au programme à l'Espace Culturel d'Harscamp durant toute cette semaine.



© Pauline Willot



© Pauline Willot



© Christian Delwiche

AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE...

Les enjeux de l'immigration et de l'intégration nécessitent une approche volontariste. Au cœur des besoins des migrants se trouvent une série de nécessités pratiques, juridiques, sociales, économiques et autres, sources de nombreuses difficultés, parfois très douloureuses. Un acteur tel que Carrefour des Cultures se doit de contribuer à ce que ces besoins puissent être satisfaits au mieux. C'est le sens de notre action sociale : nous proposons des informations, des accompagnements, des suivis adaptés pour répondre aux attentes d'un public démuné, voire envahi par un lourd isolement psychologique.

RÉGULARISATION



Suite à l'accord gouvernemental du 18 mars 2008 portant sur l'opération de régularisation des sans-papiers, qui s'est étendue entre le 15 septembre et le 15 décembre, Carrefour des Cultures s'est senti investi d'une mission d'accompagnement et d'information pour répondre adéquatement à cette parenthèse d'accueil et d'intégration. Plus qu'un choix, il s'agissait d'un devoir, vu le nombre de « requérants » qui se sont alors tournés vers Carrefour des Cultures dès l'approche du 15 septembre 2009 pour bénéficier de soutien dans la constitution de leur dossier.

ESPACE SCOLARITÉ ET INTERCULTURALITÉ



Entre la dimension multiculturelle, la problématique de l'échec scolaire et la démocratisation de l'accès à l'outil informatique, « Espace scolarité et interculturalité » se donne pour objectifs d'apporter des réponses à la problématique de la scolarité des enfants issus de l'immigration, de favoriser le dialogue des cultures et de tisser des liens entre les différents acteurs de la socialisation de l'enfant (parents, professeurs, camarades de classe). Dans un esprit qui prône la mixité sociale, le métissage culturel et l'égalité des sexes, le projet œuvre pour une démocratisation de l'enseignement et pour l'adaptation de ses structures à la réalité des jeunes défavorisés.

PERMANENCES « DROIT ET SOUTIEN ADMINISTRATIF »



Cet espace nous permet de mener nos actions en matière d'accompagnement et de médiation auprès des classes défavorisées, notamment celles issues de l'immigration. Il s'agit concrètement d'un organe de soutien destiné à informer notre public-cible de son statut juridique en Belgique et de l'aiguiller vers les services compétents en fonction des cas particuliers.

LA FORMATION



L'information continue, l'esprit critique, et les développements de l'espace public doivent se conjuguer ensemble pour accompagner les transformations de la société, ainsi que tout projet à même d'œuvrer dans cette direction. Les formations, chez Carrefour des Cultures, concernent l'équipe permanente, les bénévoles, les membres de la structure, les partenaires associatifs, mais aussi quelques partenaires institutionnels. Ces formations portent sur les nouvelles technologies, la pédagogie de projet, les institutions démocratiques et politiques belges, les médias, et bien entendu l'interculturalité, qui constitue notre champ d'action par excellence.

UNE PRISE EN COMPTE DES BESOINS...

LES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Suite au constat d'exclusion de certains migrants des formations en FLE, Carrefour des Cultures a ouvert un espace accueillant ce public éconduit à l'automne 2011. L'année 2012 a servi de laboratoire pour, d'une part expérimenter notre initiative, et d'autre part y apporter une structuration. Il était évident que cet espace devait s'articuler avec les objectifs de Carrefour des Cultures, dont le concept de citoyenneté constitue la pierre angulaire. Si la dimension pragmatique de l'apprentissage du français est séduisante en terme d'intégration, elle n'est pas suffisante pour construire une société qui prône le vivre-ensemble. De ce fait, l'année 2013 a servi de cadre à cette tentative de conjuguer citoyenneté et apprentissage du français.



UNE ACTION POUR UNE DÉMOCRATIE DE PARTICIPATION...

Toute association, si elle cultive un projet de société, doit contribuer à donner à la citoyenneté les outils pour impulser et accompagner les transformations de la cité. En effet, seule une citoyenneté active et vigilante peut exercer un réel contrôle de la gouvernance. Il est donc du devoir de la société civile organisée de favoriser le maintien du dialogue entre citoyens et politiques. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra pallier aux lacunes de la démocratie représentative.

DÉMOCRATIE LOCALE ET MINORITÉS CULTURELLES



Dans le cadre des élections communales et provinciales du 8 octobre 2006, Carrefour des Cultures a fixé rendez-vous aux différents candidats issus de l'immigration, ainsi qu'aux responsables des formations politiques tous partis démocratiques confondus, pour relire ensemble les différentes facettes de la participation des étrangers dans le processus démocratique. Il s'agissait là d'une manière de mettre en avant la citoyenneté des minorités culturelles, d'alimenter la réflexion, et de propulser un débat récurrent sur la démocratie participative.

« Y A-T-IL UNE POLITIQUE D'INTÉGRATION À LA VILLE ? »



Cette question a été le point de départ d'un séminaire organisé à la Bourse de Namur, qui avait pour objectif de confronter théories politiques et réalité de terrain au niveau local, en partenariat avec le CAI (Centre d'Action Interculturelle). Carrefour des Cultures s'est positionné comme précurseur dans cette démarche.

DIVERSITÉ ET DÉMOCRATIE



Les élections fédérales de 2010 ont constitué le prétexte à cet événement-débat rassemblant des représentants politiques, des acteurs du monde associatif et des citoyens. Ce projet, qui s'inscrit dans la suite logique de notre approche, a pour ambition de contribuer à donner corps à une démocratie réelle et participative à l'aube des élections.

DÉMOCRATIE ENTRE LOCAL ET GLOBAL



De la constitution d'un groupe de travail à un évènement grand public organisé en 2012, en passant par quatre tables rondes thématiques, « Démocratie entre local et global » a constitué une occasion propice pour interroger la démocratie locale sur ses forces et ses limites, face à la globalisation financière et économique. Le monde politique, notamment les têtes de listes des différentes formations, les acteurs de la société civile, ainsi que tous les citoyens, de par leurs échanges, ont alimenté ce débat.

UNE PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTÉS...

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, UNE ŒUVRE CITOYENNE

Au départ de ce projet, un constat : le fossé entre les citoyens et la chose publique s'est encore creusé. Cette crise démocratique doit être, selon Carrefour des Cultures, l'occasion d'interroger profondément nos sociétés et leurs logiques à travers ce projet, organisé en trois pôles : un pôle de réflexion, alimenté par des débats citoyens, un pôle de production, dévoilant les aboutissements successifs des actions menées à bien, et un pôle de sensibilisation, dont les contenus sont basés sur les réflexions et productions précitées.



LES MÉDIAS, ENTRE OBJET D'ANALYSE ET OBJET D'APPROPRIATION...

Les médias jouissent aujourd'hui d'une autorité qui les positionne, aux yeux d'une large frange de la population, comme des miroirs fidèles de la société dans laquelle nous vivons. Ils influencent chacun d'entre nous, selon notre niveau d'instruction, dans la perception que nous nous faisons de l'autre et qui contribuera à notre positionnement en tant que citoyen. Principaux fabricants d'imaginaires dans le monde contemporain, ils peuvent contribuer à vivifier des problématiques, des enjeux, des vécus, à susciter des engagements, ou encore à vaincre des préjugés. Mais ils peuvent tout aussi bien diffuser des visions partiales, des idées préconçues et nocives. Ils peuvent se mettre au service des besoins et luttes des minorités, comme ils peuvent participer à leur isolement ou à leur stigmatisation. C'est leur implication dans la représentation de notre société plurielle qui détermine leur positionnement en tant que vecteur de participation citoyenne.

PLURICITÉ



Notre revue bimestrielle vise à assurer une communication constante avec nos publics et à entrer en contact avec les différents acteurs de la société civile, afin de renforcer les synergies et l'action collective. PluriCité est une publication électronique composée de 30 à 40 pages. Si la quantité et la taille des articles ont augmenté avec le temps, nous veillons à toujours privilégier la qualité.

MÉDIAS-DIVERSITÉ-CITOYENNETÉ



Un pilier important du travail de Carrefour des Cultures à l'heure actuelle, pour qui il est nécessaire de repenser la place de la diversité dans les médias. Professionnels des médias, acteurs de l'associatif et citoyens sont invités à réfléchir aux modalités de participation possibles au sein des médias, à travers un groupe de

travail et des tables rondes. Au cœur du débat : le trio thématique « médias – diversité – citoyenneté », décliné à travers les concepts de démocratie participative, de visibilité des minorités, de médias associatifs et de diversité. Ce projet est rythmé par des cycles thématiques annuels articulés entre réflexion, éducation, production et sensibilisation.

UNE PRÉSENCE SUR LES ONDES HERTZIENNES...

La radiophonie chez Carrefour des Cultures constitue un moyen et non une finalité. Elle vise à valoriser la production pluriculturelle, le décloisonnement des groupes ethnoculturels et la sensibilisation des professionnels des médias à la pluralité culturelle. Enquêtes, reportages, espaces d'échanges et de débats nous permettent de conjuguer le social et le sociétal, tout en répondant à notre mission d'information, d'éducation permanente et de sensibilisation à une citoyenneté plurielle et à une démocratie participative.

ÉCOLE PLURIELLE



Entamé en 2001 avant la naissance de Carrefour des Cultures, ce projet proposé aux écoles de la Communauté française s'est poursuivi jusqu'en 2009, avec pour objectif de permettre aux enfants d'être acteurs à part entière de leur émission. Il leur appartenait de questionner la diversité en tendant le micro à leurs parents, au corps enseignant ou aux autres élèves de leur école.

PLANÈTE PLURIELLE



Une plongée dans l'univers culturel, artistique, historique et socio-économique du monde arabe, du Maghreb au Machrek. Fidèle à son générique « Rêvons ensemble nos cultures », cet espace radiophonique a constitué une vraie passerelle pour le dialogue des peuples. La diversité et la complémentarité de ses rubriques ont offert un terrain fertile pour interroger avec profondeur les reliefs de ces contrées.

TRIBUNE PLURIELLE



Confronter des points de vue autour de débats de société, tel était le but de Tribune plurielle, diffusée sur RUN, la Radio Universitaire de Namur. Pas moins de quarante émissions ont été élaborées sur ce principe, interrogeant d'abord le concept de démocratie et, ensuite, la réalité de l'associatif et la force de son action.



Né en septembre 2009, ce projet posait le concept d'interculturalité au centre de ses interrogations. Illustrer la dimension interculturelle de notre société, souligner à la fois le similaire et le dissemblable porteurs de nos cultures, montrer que l'on peut découvrir les cultures du monde au coin de sa rue,... Des ambitions multiples pour un projet mûri grâce à dix années d'expérience radiophonique.

UNE LARGE PLACE LAISSÉE À LA DIMENSION CULTURELLE ET ARTISTIQUE...

Renforcer la démocratie culturelle passe par la possibilité donnée à toute la mosaïque des peuples et des cultures de se mettre en mouvement pour construire un imaginaire collectif nourri par le croisement des singularités. Or, l'expression d'une culture passe bien souvent par l'art, dans sa forme théâtrale, cinématographique, plastique, littéraire ou musicale. Il est donc primordial que Carrefour des Cultures se donne les moyens de diffuser les œuvres culturelles qu'elle souhaite mettre en valeur dans cette perspective.

CINÉMAS DES CULTURES



Offrir une vitrine aux minorités culturelles, favoriser ainsi leur inscription dans l'espace public, et sensibiliser le public namurois à un cinéma venu d'ailleurs ; voilà les buts poursuivis via la création de ce festival qui en est aujourd'hui à sa 6ème édition.

L'AUTOMNE DU LIVRE AFRICAIN



La littérature africaine d'expression française est mise à l'honneur à travers un festival multiformes conjuguant rencontres littéraires, conférences, débats, calligraphie, poésie, contes, arts plastiques, etc. ; le tout réparti partout dans Namur durant deux semaines.

BAIN DE LANGUES



Avec le but avéré de stimuler la rencontre entre les communautés, « Bain de langues » a choisi le conte comme forme d'expression et de rassemblement pour percer les mystères du verbe. Deux éditions de cet événement se sont succédées, en 2011 et 2012.

TALENTS DE FEMME



Les talents des femmes, de toutes les femmes, venues de Turquie, de Tunisie, ou encore d'Amérique latine, se révèlent à travers leurs œuvres dans les différentes expositions thématiques réunies lors de cet événement.

DIALOGUE ORIENT-OC-CIDENT



Fruit d'une longue gestation, cette exposition-événement voit le jour après deux années de réflexion, riches de débats contradictoires, qui ont elles-mêmes été amorcées par « Levons le voile sur le voile » et un autre projet intitulé « Rencontre avec l'islam ». Un travail de longue haleine qui a connu une autre matérialisation fin 2011, à travers une rencontre au Théâtre de Namur, colorée par de la musique et de la poésie lue en français et en arabe.



www.carrefourdescultures.org

Avenue Cardinal Mercier 40 B5000 Namur